



NOM :
Prénom :

INSCRIPTION en DFGSM 3 - DFASM 1 - DFASM 2 - DFASM 3

Année universitaire 2019-2020 SITE DE NIMES

Le dossier d'inscription sera complété par les pièces suivantes :

Par tous les étudiants :		NP
NOUVEAUTÉ OBLIGATOIRE	▶ Attestation d'acquiescement de la cotisation vie étudiante et campus (CVEC)	<input type="checkbox"/>
Carte étudiant UM	▶ pour vérification du numéro étudiant et actualisation de la carte	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance	▶ soit une assurance scolaire/extra-scolaire valable pour l'année 2019-2020 ▶ soit une assurance "responsabilité civile-vie privée" en cours de validité	<input type="checkbox"/>
CERTIFICAT MEDICAL SUAPS	A fournir obligatoirement par tous les étudiants au moment de l'inscription.	<input type="checkbox"/>
PREINSCRIPTION VIA L'ENT		
Titre de paiement	▶ soit carte bancaire (VISA, MASTER CARD ou MAESTRO) ▶ soit chèque de banque française, à l'ordre de l'Agent Comptable UM, dont le montant exact sera fixé le jour de l'inscription	<input type="checkbox"/>
Selon la situation de l'étudiant :		NP
Etudiant admis par passerelle ou par transfert	▶ 1 photo d'identité pour édition de la carte étudiant UM-UFR Médecine	<input type="checkbox"/>
	▶ copie de l'attestation de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (<i>hommes et femmes nés à partir de 1983</i>) ou attestation de position militaire (<i>hommes nés avant 1983</i>)	<input type="checkbox"/>
	▶ attestation de visite médicale et de vaccination émise par le SCMPPS - Service Commun de Médecine Préventive et de Prévention de la Santé des étudiants de l'UM - Montpellier tél : 04 34 43 30 70 / Nîmes tél : 04 66 02 81 14	<input type="checkbox"/>
	▶ carte étudiant du dernier établissement d'enseignement supérieur fréquenté, portant mention du n° INE	<input type="checkbox"/>
Ressortissant international ORIGINAL + PHOTOCOPIE	▶ si non ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE, le titre de séjour en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Etudiant boursier PHOTOCOPIE recto verso	▶ notification 2019-2020 du CROUS portant attribution conditionnelle sur une formation de l'UM <i>Une notification mentionnant un rejet n'est pas recevable - L'absence de présentation de ce document au moment de l'inscription administrative entraînera le paiement de l'intégralité des frais d'inscription. A réception de la notification du CROUS, une demande de remboursement des frais d'inscription pourra être réalisée.</i>	<input type="checkbox"/>

AUCUN ENVOI POSTAL ET AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERONT EFFECTUES PAR LE SERVICE DES INSCRIPTIONS

L'inscription sera effective uniquement à la délivrance ou à l'actualisation de la carte étudiant

Incomplet le : / / 2019 Nom, Prénom et Signature :

Complet le : / / 2019 Nom, Prénom et Signature :